10. EFFETS PERSONNELS

Vous avez la responsabilité de fournir et d'entretenir (lavage, séchage et pliage) vos effets personnels identifiés à votre nom. Il y a une laveuse et une sécheuse sur l'unité à votre disposition.

Vous devez vous assurer de la sécurité de vos objets personnels car le Centre de réadaptation de la Gaspésie n'est pas responsable des vols et des bris. Évitez l'argent sur l'unité.

11. CIGARETTE

Il est strictement interdit de fumer à l'unité et à l'intérieur des murs de l'établissement. Vous pouvez vous rendre à l'extérieur et utiliser les espaces réservés à cette fin.

12. DROGUE ET ALCOOL

Il est formellement interdit aux clients du Centre de réadaptation de la Gaspésie de consommer de la drogue et de l'alcool à l'intérieur de l'établissement, ainsi que dans les espaces adjacents.

Il est à noter également qu'il est interdit de se présenter sous l'effet de substances psychotropes telles que drogues illicites et alcool aux interventions de réadaptation et aux unités de soins. Si cela survenait, l'intervenant est justifié de mettre fin à l'intervention immédiatement.

En tout temps, l'équipe traitante peut demander les services de police lors de ces situations. Des notes au dossier du client sont inscrites en conséquence.

13. ANIMAUX

Il est strictement interdit d'apporter un animal domestique sur l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive. La prévention des infections nosocomiales ainsi que la gestion des risques associés à la présence d'animaux en sont les principales raisons.

Bon séjour

CENTRE DE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE

Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI)

Code de vie

L'URFI est un milieu de vie transitoire qui invite au calme pour favoriser le processus de réadaptation de tous les usagers qui sont présents à l'unité, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun. Les services y sont offerts selon une approche respectueuse.

Le client et sa famille sont étroitement associés au processus de réadaptation.

Afin que votre séjour se passe bien, nous vous invitons à prendre connaissance des règles de conduite qui suivent. Le respect de ces consignes assurera le succès de votre séjour et celui des usagers avec qui vous partagerez les services.

1. CONFIDENTIALITÉ

Il est évident que la confidentialité s'impose pour assurer le respect de chacun. Elle fait partie intégrante du code d'éthique du Centre de réadaptation de la Gaspésie. En aucun temps, le personnel ne pourra vous parler d'un autre usager et ne pourra divulguer de l'information sur votre état à une autre personne. Aucune information ne pourra être transmise à un autre établissement sans votre autorisation écrite.

Nous vous invitons également à la confidentialité dans les conversations que vous entretiendrez avec vos proches et qui pourraient être en lien avec un autre usager.

2. HYGIÈNE

Pour garder un milieu sécuritaire et afin d'éviter toute propagation d'infections, nous vous demandons votre entière collaboration :

- Le respect des normes d'hygiène reconnues comme le lavage des mains plus fréquent;
- Le port de chaussures en tout temps.

De plus, des règles particulières s'appliquent pour certains usagers porteurs d'une infection comme, par exemple, maladies contagieuses, certaines bactéries résistantes aux antibiotiques et autres. Il faut porter attention aux indications qui sont affichées à l'entrée des chambres et des salles de traitement. Évidemment, il est important de respecter le caractère privé des chambres des autres usagers.

3. CHAMBRE

Une chambre vous est assignée selon vos besoins à votre admission. Si vous souhaitez la personnaliser durant votre séjour, nous tenons à vous informer que les clous et le papier collant au mur sont interdits. Nous privilégions l'utilisation de la gommette.

4. ESPACES COMMUNS ET DE TRAVAIL

- ***Salle à manger - les heures de repas sont :*** Déjeuner de 7 h à 9 h
  Dîner de 11 h 30 à 13 h 00
  Souper de 16 h 45 à 18 h 15

Si vous souhaitez prendre un repas en famille, vous devez en faire la demande à l'assistante infirmière-chef de l'unité. Nous nous assurerons de vous réserver et préparer un espace à cet effet selon la disponibilité. Il est essentiel de maintenir le calme pendant cette période.

- ***Salle commune***

La salle commune est disponible pour vos conversations, repos et rencontres familiales. La salle devra être laissée propre car elle est accessible à tous les usagers dès 8 h le matin jusqu'à 22 h. Le personnel vous fournira les accommodations nécessaires.

- ***Poste des infirmières***

Afin de préserver la confidentialité des informations médicales des usagers, il vous est interdit de pénétrer dans le poste des infirmières ainsi que dans la pharmacie.

- ***Salles de thérapie***

À l'extérieur des heures normales d'ouverture et après avoir reçu l'autorisation des professionnels et de l'équipe soignante, vous pourrez utiliser les salles ainsi que les équipements afin d'y réaliser différents exercices vous permettant de développer vos habiletés. La présence de proches peut, dans certains cas, fournir les encouragements nécessaires afin de poursuivre votre réadaptation. Si tel est le cas, vous pouvez y être accompagné après entente avec les professionnels.

5. TÉLÉCOMMUNICATION

La télévision vous est gratuitement offerte dans votre chambre. Internet est offert gratuitement dans la salle commune. Vous pouvez utiliser le téléphone dans votre chambre. La procédure pour les appels interurbains est disponible auprès des intervenants.

6. STATIONNEMENT

La gestion du stationnement est effectuée par le CSSS de La Côte-de-Gaspé. L'information quant aux modalités entourant le paiement à la semaine ou au mois est disponible auprès de l'agent responsable. Vous pouvez obtenir l'information en communiquant au numéro suivant : 418-368-3301 poste 3660.

7. VISITEURS

Le nombre de visiteurs à l'étage n'est pas limité. L'URFI Gaspésie-Îles est un milieu de vie qui invite au calme. Les visiteurs sont donc priés d'être respectueux de cet environnement.

8. HEURES DE VISITES

Les heures de visite sont : du lundi au vendredi de 16 h à 20 h et entre 10 h et 21 h la fin de semaine. Les proches aidants sont les bienvenus de 7 h à 21 h. Il leur est cependant interdit de dormir à l'unité ou dans la chambre de leur proche. Aucun visiteur d'âge mineur ne doit être laissé à l'étage sans surveillance directe d'un adulte.

9. PRÉSENCE, ASSIDUITÉ ET DÉPLACEMENTS

Puisque votre participation est essentielle aux progrès et au maintien des acquisitions, nous sollicitons votre présence à l'ensemble des thérapies. La progression se fera plus rapidement si vous vous impliquez dans le processus de réadaptation puisque dans les faits, le temps passé en thérapie est de beaucoup inférieur au reste du quotidien.

Votre assiduité est indispensable. Si les intervenants impliqués auprès de vous jugent que vos absences nuisent dans votre processus de réadaptation, ils vous en informeront et considèreront la possibilité de réaménager l'horaire ou de suspendre les services.

Votre ponctualité est également requise. Pour assurer l'efficacité des traitements, il est essentiel d'être assidu et ponctuel aux rendez-vous puisque le temps prévu pour chacune des thérapies ne pourra être prolongé.

Assurez-vous toujours de nous informer de vos déplacements à l'extérieur de l'unité en indiquant votre sortie sur le tableau à cette effet.